

**LA PREFECTURE**

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES / DIRECTION REGIONALE  
DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT / CELLULE INTERREGIONALE  
D'EPIDEMIOLOGIE

**COMMUNIQUE****Point de situation 12-01-04**

Un décès est malheureusement à déplorer ce jour. Il concerne une femme âgée de 87 ans, résidant à Annay-sous-Lens, qui est décédée ce matin. Elle avait été touchée par les premiers symptômes de l'affection le 15 décembre 2003. Il convient de préciser que cette personne présentait de multiples pathologies qui la fragilisaient particulièrement, ce qui ne permet pas d'imputer avec certitude son décès à la légionellose.

**Deux nouveaux cas de légionellose sont signalés :**

- une femme âgée de 77 ans et résidant à Harnes. Les premiers signes de l'affection de cette patiente ont débuté le 27 décembre 2003.
- un homme âgé de 77 ans et résidant à Vendin-le-Vieil, dont les premiers symptômes remontent également au 27 décembre 2003. Ces deux nouveaux signalements sont rattachés à l'épidémie du mois de décembre.

Par ailleurs, les deux cas signalés dans la journée d'hier, dont les premiers symptômes avaient été présumés au 5 janvier 2004, ont fait l'objet d'une **enquête approfondie qui a permis de lever l'hypothèse d'une contamination tardive**. En effet, le patient âgé de 73 ans résidant à Harnes a, en réalité, ressenti les premiers signes entre le 22 et le 25 décembre. De plus, la patiente âgée de 78 ans résidant à Montigny-en-Gohelle n'est pas à inclure dans cette épidémie, ses premiers symptômes étant apparus au cours du mois de décembre lors d'un séjour à l'étranger.

La légionellose dans le Lensois a donc touché, à ce jour, 69 personnes. 9 sont décédées, 20 sont hospitalisées, dont 5 en réanimation et 40 ont regagné leur domicile.

---

**Numéro d'information légionellose : 03 21 21 20 00**

**Contact presse : DRIRE 06 60 52 14 12**

---

Retrouvez l'ensemble des communiqués de presse sur le site des services de l'Etat dans le Pas-de-Calais  
[www.pas-de-calais.pref.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.pref.gouv.fr)